

Compte-rendu réunion du conseil municipal du 04 nov 2024 à 20h30

Lieu: Mairie

Etaient présents : -M CHEVAUCHER Guy –M PELOIS Thierry - M ROYEAU Freddy - M RICHARD Philippe - Mme TUFFIER Audrey -Mme CAILLEAU Aurélie -Mme PILET Nadine

Excusée :- M BLAVETTE Philippe pouvoir à Guy Chevaucher - M GERVAIS Gilles pouvoir à Mme Tuffier Audrey

Absente : - Mme ZEGAR Laurence- M POURRIOT Frédéric

1 Nomination d'un secrétaire de séance : Mme Pilet Nadine.

- 2 Approbation du compte rendu de la réunion du 04 sept 2024. (9 voix)
- 3 Points sur travaux en cours

Eglise:

Les travaux se termineront avant le 11 nov. Cela se finalisera par la mise en place des copeaux sur le pourtour de l'église. Concernant le bilan, suite à la démolition il a été nécessaire de renforcer le pied de l'église (1194,24€) et de sabler en aéro-gommage la fenêtre peinte en blanc initialement (710,33€). Et pour finir un éclairage sera réalisé pour mettre en valeur cette réalisation était incluse dans les devis. Merci aux différents artisans locaux pour ce travail réussi. La demande des subventions accordée est en cours.

Salle des fêtes :

Les travaux sont terminés. Il reste à refaire la cour devant la cuisine suite aux tranchées réalisées. Nous allons attendre un peu afin que le sol se stabilise. Face à la porte arrière et devant le local poubelle, l'espace sera aménagé en pelouse. Il y a quelques coûts supplémentaires pour palier à des oublis de chiffrage. Chapes bétons dans les toilettes et le local rangement avec trottoir bêton pour faciliter l'utilisation des poubelles (5024,84€), peinture local rangement (411.16€) fenêtres antibruit dans la salle (1792,80€), plafond dans la salle rangement (1614.59€)

Nous avons profité des ces travaux pour changer la porte d'accès de la cuisine qui n'était pas prévu dans le projet, non subventionnée puisque c'est de l'entretien (2412,00€) La demande des subventions accordée est en cours.

4 Afin de respecter le budget communal réalisé en début d'année, il nous est nécessaire des basculer du compte 21 au compte 23 afin d'honorer les copeaux autour de l'église qui sont pris dans le fonctionnement et non pas dans l'investissement. Validation par 9 voix pour

5 Le chemin des masures dans lequel doit être fait un fossé tuyauté sera réalisé sur 2025 ainsi que la réfection de la route dans un deuxième temps.

6 La communauté de communes se part d'un nouveau nom. Dorénavant elle s'appellera Perche Emeraude. Validation du conseil 9 voix

7 Le poste de Nathalie évolue suite à son ancienneté, si sa fonction reste la même (Secrétaire général de mairie) elle passe au grade de rédacteur. Validation du conseil 9 voix pour

8 Le centre de gestion a proposé de changer de mutuelle avec un nouveau contrat plus avantageux, suite à la demande de l'état d'inclure la prévoyance qu'il n'y avait pas auparavant. La commune participera à auteur de 95% pour la prévoyance en cas de longues maladies, les agents 5%. Le coût pour la commune sera de l'ordre de 400€ annuel pour les 2 agents, le chiffre sera ajusté avec les différentes cotisations d'assurance légales.

9 Facture du cantre aéré de la Chapelle du Bois pour les enfants de Dehault pour la période de l'été 2023, montant 85,50€ Validation du conseil 9 voix

10 Entretien des routes, l'entreprise Commun a cessé son activité. Elle est remplacée par l'entreprise Eurl Garnier aux mêmes conditions et tarif : Validation du conseil 9 voix

11 Le conseil municipal valide l'octroi des subventions fond de concours de la communauté de communes 9 voix pour

La date de la prochaine réunion :

Lundi 06 Janvier 2025 à 20h 30

Dates à retenir :

- -Samedi 23 novembre : décoration de Noël du village
- -Samedi 07 décembre à 15 h à la salle des fêtes, Noël avec son spectacle
- Samedi 11 janvier 2025 démontage des luminaires
- Dimanche 12 janvier 2025 : vœux de la Mairie à la salle des fêtes à 11h

CHEVAUCHER Guy

BLAVETTE Philippe
Pouvoir à G Chevaucher

PELOIS Thierry

CAILLEAU Aurélie

TUFFIER Audrey

ZEGAR Laurence	Absente	GERVAIS Gilles	Pouvoir à Audrey Tuffier
POURRIOT Frédéric	Absent	RICHARD Philippe	
ROYEAU Freddy			

La séance a été levée à 22 h 30